

## CODES DU CAMP DE JOUR

Chaque enfant et chaque employé du camp de jour sont tenus de respecter le code de vie, le code d'éthique et le code vestimentaire du camp de jour. Il en va de la bonne ambiance et du bon fonctionnement des activités quotidiennes.

### Code de vie

- Je suis **poli(e)** quand je parle à quelqu'un;
- Je pose des **gestes pacifiques** envers les autres;
- Je **respecte** les autres, le matériel et l'environnement;
- Je n'apporte **pas de jouets** ou d'objets **de la maison** sans une demande spéciale de la coordination du camp.

### Code vestimentaire

- Vêtements confortables pour bouger.
- Culotte courte (minimalement à la **mi-cuisse**).
- Gilet à manches courtes (pas de chandail bedaine ou transparent). Camisole autorisée de style sportif, éviter les décolletés.
- Le port du bikini est interdit pour les animateurs, sauf avec un chandail de nage (lycra) pour le haut du corps.
- **Souliers** et sandales **fermés** avec attache obligatoire (« Crocs » non permis).
- Le port de lunettes solaires est toléré sauf lors de discussions avec un parent (pour les animateurs).
- Casquette ou chapeau pour protéger du soleil (**obligatoire pour les enfants**).
- Vêtements et sous-vêtements de rechange pour les plus petits.

### Code d'éthique

- Toute consommation d'alcool ou de drogue est interdite.
- Toute consommation ou présence de boissons énergétiques est proscrite.
- La cigarette ou vapoteuse est interdite pendant les activités du camp.
- Le langage et les discussions vulgaires et immoraux sont à proscrire.
- Le code de vie doit être appliqué pour tous.
- Une tenue vestimentaire appropriée est de mise.
- Une absence non motivée, un retard ou une sortie non autorisée du camp de jour pendant les activités ne sont pas tolérés (les parents doivent informer la coordination du camp pour toute absence de leur enfant).